Un attentat aux mœurs a été commis, dans la nuit de dimanche à lundi par un sieur H. S... domicilié à Roubaix.

Ce triste personnage, originaire de la Belgique et assez mal famé, après avoir violenté une jeune fille de 13 ans, boulevard Gambetta, l'a entraînée dans son logement à Roubaix.

La victime de cet attentat a déposé une plainte qui a amené une enquête dirigée par M. le commissaire de police du 2e arrondissement : mais le coupable avait disparu : on suppose qu'il a passé la frontière.

LILLE

M. le préfet du Nord. — L'*Evènement* avait publié la note suivante :

« M. Saisset Schneider va, dit-on, quitter prochainement la préfecture du Nord. Il ne serait pas impossible qu'il remplaçât M. Herbette comme directeur de l'administration pénitentiaire. »

L'*Echo du Nord* répond :

« Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit à propos de la nouvelle de l'*Indépendant de Douai* : nous n'avons aucune raison d'ajouter foi à de tels renseignements, et nous en avons au contraire plus d'une de les considérer comme absolument apocryphes. »

La Toussaint. — Nos cimetières ont reçu hier une foule énorme de visiteurs. Rue du faubourg des Postes, rue du faubourg de Roubaix, la circulation était presque impossible dans le courant de l'après-midi. La plupart des visiteurs portaient les uns des bouquets de fleurs, les autres des couronnes qu'ils allaient déposer sur les tombes de ceux que la mort leur a ravis.

Dîner de la Betterave. — Le Comité de l'association amicale des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais a fixé son 4e banquet au samedi 5 novembre, à 7 heures, au Grand-Vefour, Galerie Beaujolais.

La tombola Hiolle. — Nous avons dit que le tirage de la tombola organisée au profit de la famille du sculpteur valenciennois Ernest Hiolle a eu lieu dimanche à deux heures dans la salle des conférences du Palais-Rameau, sous la présidence de M. Viollette, adjoint au maire de Lille

Nous avons donné dans notre numéro d'hier une partie de la liste des numéros gagnants.

Voici le complément : nous rappelons que l'initiale P désigne les peintures ; A, les aquarelles ; S, les sculptures ; L, les livres ; D, les dessins ; G, les gravures, et F, les faïences.

1281 Coupe, S. — 14434 Porcelaines de Valenciennes, L. (Lejeal). — 4390 Sénac de Meilhan, L. (L. Legrand). — 16058 Sénac de Meilhan et l'Intendance du Hainaut, L. — 1146 Penseroso S (Lemaire). — 8242 Les premières Cerises, G. — 6513 Vision, G. — 1274 Lithographie, d'après Madou. — 193 Etude, P. (Le Lièvre). — 13168 Anges à l'encensoir, D. (Lenepveu.)

15260 Duprez de l'Opéra, S. (Lormier). — 4147 Naufrage de la Méduse, G. — 13881 Le Hussard et le Cuirassier, G. — 11949 Lisière de forêt, A. (Levert). — 1460 Gravure (Lucas). — 15112 Tambour des Bataillons scolaires, S. (Mabille). — 4122 Le comte de Saint-Germain, L. (Mention). — 15862 Le comte de Saint-Germain, L. (Mention). — 11724 Dessin (Miciol). — 2564 Vercingétorix, D.

6888 Grammaire des Arts du Dessin Ch. (Blanc). — 5965 Verger au bord de la Lys, P. (Moral). — 756 Vue à Trith-Saint-Léger, P. (Moreau-Deschanvres). — 7121 Tête de la République, S. (Mousry). — 14035 Id. — 11815 Id. — 14348 Id. — 15299 Id. — 8793 Id. — 8719 Sous le pont de Meudon, P. (Morel).

522 Environs de Roubaix, P. (Morel). — 3483 Sommeil de l'Enfant, P. (Mottez). — 13485 Coupe faïence (Marlière). — 15872 Grand canal à Venise, A. (Moyaux). — 9116 Bon pour un portrait, (Ollé). — 14491 Tête de Loup, P. (Ouri). — 6356 Perdrix blessée, S. (Parent). — 5411 Deux assiettes. — 5518 Marine, P. (Perdreau). — 11556 Romain et Franc, S. (Petrement).

1960 Falaises à Boulogne, P. (Pinchart). — 3990 Photographie de dessins du Musée Wicar. — 15766 Paysages, P. (Mme Pontsevrez). — 9776 Vieille maison à Valenciennes, P. (L. Pesier). — 12191 Glaneuses, P. (Petit). — 4180 Exposition de Lisbonne, D. (J. L. Pascal) — 16557 Portrait d'Hiolle, D. (Quertinier fils). — 4057 Deux gravures (Richez). — 4397 Les Jouets du Pauvre, P. (Ravinet). — 2977 Le Lapin et la Sarcelle, P. (Rossy).

6577 Aquarelle (Rossert). — 9513 Marine, A. (baronne N. de Rothschild). — 4305 Vaches au bord de la mer, P. — 15902 Vache broutant, P. — 1967 L'Hiver, P. — 2072 Sur la falaise, au Tréport, P. — 16833 Plaine du Tréport, P. — 5289 Tête d'étude, P. (Sain). — 7539 Le Pêcheur, D. (Sain).

8861 Femme en prière, D. (Sain). — 1146 Gravure. — 12664 Gravure. — 8210 Marine, P. (Schoutteten). — 14489 Marine, P. (M. Sauvaigne). — 4839 Les Incas L. (A. Dinaux). — 7935 Bon pour un portrait (Sératzky) — 12386 Coucher du soleil, A. (Sarralier). — 7951 Tête de Matelot, P. (Taittegrain). — 13840 Vieux papiers, L. (Thellier de Poncheville). — 14596 Bon pour un portrait, S. (Thennissen). — 13789 Polichinelle, P. (Emilie Thomas). — 15579 Mousquetaire Louis XIV, D. (Toudouze). — 16148 Chants d'aurore, L. (Hélène Vacaresco). — 1383 Chandelier artistique, P. (Vaillant). — 9856 Le quai d'Austerlitz, A. (Verchain). — 1988 Les contes Flamands L. (Verly). — 9179 Les contes Flamands L. (Verly). — 13115 Paysage, D. (Tony Verguolet). — 10615 Jeanne d'Arc L. (Wallon) 1319 Paysage, P. (A. Wallet). 15091 Vittoria, P. (Weerts). — 10542 Tableau, P. (Ph. de Winter. — 10419 Dessin de Baiziers. — 12517 Marine, A. (Aviat). — 3184 Photographie (Delphin Petit). — 2682 Tête de femme, P (G. Ghislaine). — 13757 Buste S. (Drumon). — 8777 Bon pour six portraits (Faure). — 13556 Bon pour six portraits (Faure).

8528 Dessin. — 3725 Un Tableau. — 12368 Un Livre — 2208 Terre-cuite de Normand. — 11508 Lot de musique. — 8011 Lot de musique. — 1067 Pastel, de Falguière.

Nécrologie. — Lundi matin ont eu lieu, à l'église de la Madeleine, les funérailles de M. Auguste Noffe, capitaine honoraire au bataillon des sapeurs-pompiers de Lille, pensionnaire de l'Hospice-Comtesse. Tous les officiers du bataillon et une compagnie, en armes, assistaient à la cérémonie funèbre.

— Lundi matin ont eu lieu, à l'église Sainte-Catherine, à Lille, les funérailles de M. Tacquet, percepteur de Marcq-en-Barœul, président de l'Association fraternelle des percepteurs du Nord. Une assistance nombreuse a escorté à la gare le corps du défunt, qui doit être inhumé à Bon-Secours-Péruwelz.

M. Picard, trésorier-général, qui assistait aux obsèques, a prononcé un discours d'adieu, dans lequel il a retracé la carrière de son subordonné.

M. Tacquet était âgé de 59 ans.

UN AVARE

— Comprenez-vous cela ? Mon voisin le richard,
Lui si jaune, si laid, ridé comme un vieillard,
Et qui certes, par eux, pourrait être si beau,
Il a, dans un placard, cent savons du Congo !

15757d MAXIME DUBREUIL.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grande Fanfare. — Cette société réunissait dimanche ses membres honoraires dans son local de l'Hôtel des Pompiers ; elle les avait conviés à une soirée intime suivie de bal.

Le concert a commencé à 7 heures ; les morceaux se sont succédés sans interruption pendant plusieurs heures.

La *Fanfare* a ouvert la 1re et la 2e parties par des exécutions très applaudies, l'*Ouverture fantastique* et l'*Ouverture* de Leroux. Ces deux morceaux ont été très bien interprétés et ont attesté une fois de plus les progrès de la *Fanfare*.

M. A. Courouble a ensuite chanté l'*Alleluia d'amour* et les *Rameaux*, de Faure. La voix de ce jeune ténor est puissante. Mentionnons aussi MM. H. Quivy et A. Voisart, dont les voix sympathiques ont fait beaucoup plaisir.

M. Noyelle est un bon déclamateur il a bien détaillé le monologue *La Mouche*. Le comique a beaucoup fait rire par son *Aventure du parc de Barbieux et St Pamela*.

N'oublions pas les excellents instrumentistes, J. Labitte et H. Petit.

Une mention spéciale est due à la pianiste Mlle Vandermeren, qui, malgré son jeune âge est déjà une excellente accompagnatrice.

Un bal a terminé cette fête de famille, on a dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit.

NOMINATIONS UNIVERSITAIRES. — M. Nogès, professeur de mathématiques au lycée de Lille, est chargé, en outre, de faire des conférences de mathématiques à la Faculté des sciences de Lille.

Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille. — Un congé d'inactivité, pendant l'année scolaire 1887-1888, est accordé, sur sa demande, à M. Delacourt, commis au secrétariat.

M. Hachet, maître répétiteur au lycée de Lille, est délégué dans les fonctions de commis au secrétariat, pendant la durée du congé accordé à M. Delacourt.

Lycée de Lille. — M. Vidailliet, licencié ès-sciences mathématiques, maître répétiteur (2e classe au lycée de Lille, est nommé maître répétiteur (1re classe) au dit lycée.

Lycée de Tourcoing. — M. Hilleret, agrégé de l'enseignement spécial, professeur d'histoire au collège d'Annecy, est nommé professeur pour l'enseignement secondaire spécial (6e classe), au lycée de Tourcoing (emploi vacant).

Collège de Calais. — Un nouveau congé d'inactivité, pendant l'année scolaire 1887-1888, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Hoguet, ancien sous-principal du collège de Calais.

Cours secondaires de jeunes filles, à Saint-Omer. — Mlle Thibaut, professeur de sciences (4e classe) au collège de jeunes filles, à Armentières, est nommée, sur sa demande, professeur de sciences aux cours secondaires de jeunes filles, à Saint-Omer, en remplacement de Mlle Dreuilhe, appelé à d'autres fonctions.

Lycée de St-Omer. — Un nouveau congé d'inactivité, pendant l'année scolaire 1887-1888, est accordé, sur sa demande, à M. Buchner, ancien chargé de cours d'allemand au lycée de Saint-Omer.

Un congé d'inactivité, pendant l'année scolaire 1887 1888, est accordé, sur sa demande, à M Rogez, maître élémentaire pour l'enseignement secondaire spécial au lycée de Saint-Omer.

M. Bardey, professeur (1re classe) d'école normale en congé, est nommé professeur (même classe, ordre des sciences), à l'école normale d'Arras, en remplacement de M. Duplessis, qui a reçu une autre destination.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Croix, 31 octobre 1886.

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai recours à la publicité de votre honorable journal :

Hier dimanche, 30 octobre, j'ai pris le train de Roubaix pour Croix à 11 h. 20 du soir. J'avais un billet de 1re classe (coût 0.45 c.). Voyant un coupé complètement vide, j'y ai pris place et l'agent du train m'a réclamé un supplément de 2 fr. 20. Vous avez bien lu : DEUX FRANCS, VINGT CENTIMES, c'est-à-dire plus de *quatre fois* le prix de ma place de 1re.

Il y a là, j'en suis certain, une erreur d'un agent trop zélé et j'ai voulu porter le fait à la connaissance de la Cie.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Un de vos lecteurs.

NORD

Les obsèques de M. Legrand (de Lecelles). — Voici le texte du discours prononcé par M. Ch. Jonglez, député du Nord, conseiller général, aux obsèques de M. Legrand (de Lecelles), dont nous avons rendu compte lundi.

« Messieurs,

» C'est autant à l'amitié dont m'honorait Louis Legrand (de Lecelles) qu'au titre de collègue au Conseil général que je dois la douloureuse mission de prononcer quelques paroles d'adieu sur cette tombe. Aussi m'épargnerez-vous une émotion qui sera comprise par tous ceux qui ont vécu dans son intimité, en me permettant de dire en quelques mots seulement, les regrets et le vide qu'il laisse dans l'Assemblée départementale, qui aurait été représentée ici par un nombre considérable de ses membres, si une fâcheuse coïncidence ne les avait retenus en session extraordinaire.

» Lorsque l'honorable président de la Chambre, avec la courtoise impartialité qui le distingue et le tact dont il a le secret, nous annonçait le coup terrible autant qu'imprévu qui venait frapper la députation du Nord, nous recueillions, le cœur serré et les larmes dans les yeux, mais avec un légitime orgueil, l'hommage mérité qu'il rendait à notre ami. *Legrand (de Lecelles) fut un député brillant*, a dit M. Floquet, *et il lui avait fallu peu de temps pour conquérir l'estime de tous ses collègues et plus d'une fois les applaudissements de ses auditeurs. C'était aussi un laborieux et un vaillant*, a-t-il ajouté ; et, en employant cette dernière expression, notre digne président a dû se souvenir, pour en avoir été témoin, de la spontanéité et de la vigueur avec lesquelles il se lançait au plus fort de la mêlée parlementaire quand il avait à revendiquer des mesures protectrices de nos céréales et de notre industrie sucrière ou à repousser des dispositions législatives qui lui semblaient devoir compromettre les intérêts confiés à sa garde.

» Ces qualités brillantes et solides, si vite appréciées à la Chambre et si bien dépeintes par son président, nous étaient familièrement connues au Conseil général. Vous avez tous présente à l'esprit cette parole chaude et vibrante qui résonnait sympathiquement à l'oreille, cet accent d'honnêteté qui était, pour ainsi dire, la caractéristique de son talent oratoire, cette conviction ardente et communicative qui ébranlait les préventions les plus hostiles Si d'avance on partageait sa manière de voir, on se sentait, en l'écoutant parler, raffermi dans son opinion et doucement ému d'entendre sa propre pensée si bien traduite.

» Qu'il s'agit de chemins, de voies navigables, d'enseignement, de questions de principes, les intérêts départementaux trouvaient en lui un travailleur infatigable en même temps qu'un défenseur autorisé. Dans nos débats quelquefois animés, où chacun, suivant son inclination, poursuivait une solution différente, il savait, par son esprit large et conciliant, par sa netteté et sa décision de jugement, aplanir bien des difficultés.

» Au Conseil général, comme à la Chambre des députés, cette perte sera vivement ressentie et nous, ses amis, nous nous souviendrons plus d'une fois avec tristesse de cette nature si droite, si généreuse, de cette cordialité si franche qui faisait le charme de nos relations. Que sa famille nous permette d'associer notre douleur à la sienne et de nous dire, comme elle, fier d'une telle mémoire.

» Dieu qui, dans ses desseins impénétrables, a laissé se briser prématurément une existence si chère et si précieuse, voudra certainement récompenser une carrière aussi dignement remplie. »

Les ministres à Armentières. — MM. Spuller, ministre de l'instruction publique, et Dautresme, ministre du commerce, arriveront à Armentières, dimanche prochain 6 novembre, vers dix heures du matin, par train spécial.

Les autorités civiles et militaires de la ville les attendront à la gare.

Le cortège se rendra immédiatement à la mairie où les réceptions d'usage auront lieu dans le grand salon qui sera magnifiquement décoré pour la circonstance.

A midi, banquet et inauguration de l'école professionnelle.

A quatre heures les ministres passeront la revue de toutes les compagnies de sapeurs-pompiers du canton et de nombreuses brigades de gendarmerie, sous le commandement d'un capitaine.

Les ministres partiront à cinq heures du soir.

Le crime de Phalempin. — Le parquet de Lille, représenté par M. Legrand, juge d'instruction, et M. Dassonville, substitut, s'est rendu dans la forêt de Phalempin, pour ouvrir l'enquête sur la mort d'Eugène Fleuret, d'Attiches, dont le cadavre a été trouvé couvert de blessures, sur le bord d'un fossé, au *Grand-Pré*, sur la lisière du bois de Phalempin.

On a constaté des taches de sang sur un parcours de 200 mètres, de la maison de Fleuret à l'endroit où le cadavre a été découvert ce qui justifie que le cadavre avait été transporté là après le crime.

L'assassin présumé est Emile Deloor, sabotier, dont la femme a été longtemps au service de Fleuret, ancien cultivateur malheureux, aujourd'hui marchand d'épicerie, voyageant dans les communes avec cheval et voiture.

Il aurait eu et conservé des relations avec la femme Deloor. De là, jalousie de ce dernier.

Fleuret aurait été surpris et attaqué sur son fumier, où on a trouvé de larges flaques de sang.

Deloor nie avec énergie, et pourtant sa culpabilité paraît évidente. Il a été arrêté et amené hier à la prison de Lille.

Deloor, d'origine belge, était au service de Fleuret, quand celui-ci était cultivateur. C'est là qu'il a fait la connaissance de Marie Iasarée, qu'il a fini par épouser.

Fleuret avait fait donation à sa maîtresse, pendant qu'elle était à son service, de la maison qu'ils habitent actuellement.

C'est alors que Deloor, alléché par l'appât de cette petite fortune, aurait épousé Marie Iasarée.

Quand Fleuret tomba dans l'infortune, il voulut reprendre possession de sa maison, mais les époux Deloor s'y refusèrent.

Des scènes continuelles avaient lieu; finalement, Fleuret fut relégué dans une masure au fond du bâtiment, l'entrée de la cour commune lui fut même interdite. Pour rentrer chez lui il devait faire un détour.

Cette usurpation d'autorité ne fut pas, comme bien on pense, sans amener des récriminations, des querelles des menaces.

C'est alors que le crime fut résolu.

Mme Deloor défend énergiquement son mari. Elle soutient que le sang trouvé sur le fumier, provient de volailles tuées en cet endroit. Elle prétend qu'elle et son mari vivaient en bonne intelligence avec Fleuret.

M. le docteur Castiaux est arrivé hier à Attiches pour faire l'autopsie du cadavre.

La Trésorerie générale du Nord. — M. Picard, trésorier général du Nord, adresse au *Paris* la lettre ci-dessous :

« Monsieur le rédacteur en chef.

» Dans votre numéro du 24 octobre 1887, vous affirmez que M. Wilson subventionne deux trésoriers généraux du Nord de la France et qu'il partage avec eux les bénéfices de leur charge. Malgré les apparences, je ne voulais pas croire qu'il fût question de la Trésorerie du département du Nord, dont je suis titulaire, et je me suis contenté de vous demander hier de préciser vos accusations. Ce soir, un journal de la localité se charge de le faire et, tout en repoussant énergiquement l'accusation, il la précise en désignant les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

» Je me crois en conséquence le droit d'opposer, en ce qui me concerne, un démenti formel à vos affirmations: jamais M. Wilson ne m'a fait aucun prêt quelconque il ne partage en aucune façon les bénéfices de ma charge, et, afin qu'il ne reste aucun doute sur le point, je vous invite à porter vos accusations devant un jury d'honneur, qui fera connaître sa décision après avoir entendu vos observations et les miennes.

» Veuillez, je vous prie, insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro et agréez, monsieur, mes salutations. » ARSÈNE PICARD,

» Trésorier général du Nord. »

Le parricide de Lederzeel. — Edouard Tanchon, âgé de 16 ans, a tué son père d'un coup de fusil, à *Lederzeele*.

Son père, Edouard Tanchon, 45 ans, habitait Lederzeele depuis son mariage, qui remonte à 22 ans. La famille est mal notée : on redoutait le père, qui était ivrogne et brutal.

Les deux fils, Auguste, 18 ans, et Emile, 16 ans ne vivaient guère que de contrebande.

Il y a trois semaines environ, à la suite d'une querelle avec sa femme, Tanchon quittait son domicile, et revenait deux jours après, armé d'un fusil, et tirait à travers les vitres sur sa femme assise près de la fenêtre.

Traduit pour ce fait en police correctionnelle, Tanchon fut condamné samedi dernier à deux mois de prison.

En sortant de l'audience il dit à sa femme : « Tu n'en a plus pour deux jours à vivre. »

Dimanche soir, Tanchon, qui, depuis l'affaire du coup de feu, couchait seul dans un fournil essaya d'entrer chez sa femme.

Mme Tanchon, réveillée par un bruit insolite, se leva et vit alors entrer son mari qui venait, à l'aide d'un couperet, de faire une brèche dans le mur en torchis de leur maison.

« Ah! je te tiens, dit Tanchon. »

Sa femme cria : « au secours ! » Emile qui dormait dans une pièce voisine, bondit hors de son lit, saisit un fusil qui se trouvait à portée de sa main et fit feu. Frappé en pleine poitrine, Tanchon fit quelques pas, ouvrit la porte et, arrivé sur le trottoir, tomba en poussant un cri. Il était mort.

Emile Tanchon, qui avait pris la fuite, a été arrêté par la gendarmerie. Dans son interrogatoire il a reconnu les faits.

Maubeuge. — Les préoccupations belliqueuses et les romans de Jules Verne ont-ils halluciné les esprits, ou bien sommes-nous en présence de la première manifestation d'une découverte grosse de conséquences ?

On raconte à Maubeuge qu'un ballon s'est montré dans la nuit du 22 au 23 octobre au-dessus de l'arsenal ; cet aérostat, offrant l'apparence lumineuse d'une montgolfière, se dirigeait, suivant l'expression d'un des témoins, comme avec la main.

Jeudi, un peu avant le crépuscule, le même ballon aurait été vu au-dessus du fort du Bourdiau et à six heures du matin il s'éloignait dans la direction de l'Est. Ces faits, constatés par plusieurs personnes, auraient été consignés sur le registre d'un des postes de la place et le ministre de la guerre aurait donné des ordres pour établir une surveillance continue.

Avesnes. — Samedi, vers 9 h. du soir, entre Trélon et Liessies, deux wagons de marchandises lancées trop brusquement dans une manœuvre, en gare de Trélon, ont échappé aux hommes d'équipe et descendu la rampe vers Liessies, avec une vitesse extraordinaire.

Après avoir parcouru mille mètres, ils se sont heurtés au train de voyageurs descendant justement de Maubeuge. Un choc épouvantable s'est produit. La machine a parcouru encore une centaine de mètres, poussant devant elle les deux wagons de marchandises, puis elle a culbuté dans le remblai à gauche, entraînant la voiture de seconde classe où se trouvait le convoyeur de la poste, tandis que les deux voitures de troisième classe se sont jetées dans le remblai à droite.

Le postier a eu le poignet droit foulé et aucun des 15 voyageurs de troisième n'a été blessé. Le mécanicien Carpentier, projeté de sa machine à une distance 40 mètres, a eu une blessure à l'épaule, une côte fracturée et probablement des lésions internes ; néanmoins son état paraît satisfaisant.

La machine, la voiture de seconde classe et les deux wagons de marchandises sont totalement brisés.

Cambrai. — M. Delbecq, directeur de la succursale de la Banque de France à Cahors, a été nommé directeur de la succursale de Cambrai, en remplacement de M. Dasse, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

PAS-DE-CALAIS

Chronique électorale. — Le comité républicain de Saint-Pol, réuni dimanche en assemblée générale, s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la candidature de M. Georges Graux, ancien député.

L'ascenseur des Fontinettes. — De nouvelles expériences ont été faites samedi à l'ascenseur des Fontinettes, en présence des représentants de la maison Cail : ces essais ont, comme les précédents, donné des résultats fort concluants. Ce magnifique travail hydraulique, qui fait le plus grand honneur à M. Gruson, ingénieur en chef des ponts et chaussées du Nord, pourra donc être très prochainement livré à la batellerie.

BELGIQUE

Nouveaux remaniements ministériels. — M. Beernaert remplacerait un autre de ses collègues, M. de Moreau, par un de ses amis, avocat très versé dans les questions industrielles.

M. Van Bree, actuellement attaché à la comptabilité, serait mis à la tête d'un nouveau service ayant uniquement dans ses attributions les expositions belges et étrangères.

Mons. — Une horrible tentative de crime vient d'être constatée à Villers-Saint-Ghislain.

Mme Jourez, était allée cueillir, vendredi soir, des choux rouges et les avait préparés pour le souper.

Le repas, à peine terminé, les habitants de la ferme — huit personnes — furent pris d'affreuses coliques.

Dans la casserole où avaient bouilli ces choux, on trouva une grande quantité d'arsenic.

» L'enquête faite a établi qu'un misérable était entré dans le jardin, avait eu la patience d'ouvrir quinze choux plantés dans le potager, d'y introduire de l'arsenic et de les refermer.

» Il y a déposé plus de trois kilogrammes d'arsenic. Les personnes qui étaient attablées chez Mme Jourez sont hors de danger. Une enfant de deux ans, cependant, est dans un état qui inspire des inquiétudes. »

Les élections de Mouscron. — Les élections communales de Mouscron qui, comme on le sait ont tourné au désavantage des catholiques, sont vivement contestées. On vient de découvrir une fraude ou une erreur; dans le premier cas le succès des libéraux serait amoindri, dans le second, ce serait l'annulation des élections.

Le nombre de suffrages exprimés serait supérieur au nombre de votants.

Ou bien le nombre de votants est supérieur ; alors la majorité absolue se déplace et trois candidats libéraux entrent en ballottages avec les trois candidats les plus favorisés de la liste catholique.

Ou bien des voix supplémentaires ont été attribuées, par fraude, à certains candidats et, dans ce cas, l'annulation est certaine.

La députation est en train d'éclaircir la chose et émettra sous peu son avis.

Dottignies. — Un incendie s'est déclaré, mardi, vers sept heures et demie du matin, dans une petite maison, près de la gare de Dottignies. La part du feu a pu être faite, grâce aux efforts de courageux ouvriers. Seule, la toiture a été détruite. Les dégâts sont évalués à 400 fr. environ. Il n'y a pas assurance. Le feu s'était communiqué par une fissure de la cheminée.

La maison était habitée par M J.-B. Castelain, connu sous le surnom de *Baptiste Carriteux*.

La tempête. — A Anvers, la tempête a été particulièrement violente. Le bateau *Espérance* amarré au quai a coulé bas. L'équipage a pu se sauver à temps.

L'Escaut, dont les eaux semblaient en ébullition était magnifique à voir.

Les remorqueurs et tous les petits vapeurs avaient levé l'ancre et sillonnaient le fleuve au milieu de véritables tourbillons d'écume.

On télégraphie d'Ostende que le bateau-pilote n° 1 est rentré au port la nuit dernière, ayant à bord l'équipage, composé de huit personnes, du lougre français *Mère-du Sauveur* n° 448, de Dunkerque.

Ce bâteau a été trouvé en détresse, ayant une voie d'eau et privé de ses voiles. Il était déjà à moitié submergé.

La goëlette anglaise *Wilcox*, qui s'était échouée à Anvers, a été renflouée et ramenée dans le port.

La goëlette norwégienne *Gustave-Adolphe*, s'est échouée à Flessingue.

ETAT-CIVIL ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 31 octobre.* — Sophie Vaux, rue de la Chapelle-Carrette, 63. — Germaine Lefebvre, rue de Soubise, 17. — Joseph Tegedhoff, rue de Blanchemaille, 3. — Sidonie Grimonprez, chemin des Couteaux, maisons Bréda, 43. — Jeanne Butaye, rue de Rome, cour Rogier, 8 — Hélène Demortier, rue Heilmann, cour Vermeire. — Floris Bargeron, rue de Mons, maisons Fremaux. — Henri Kobalko, rue de Condé, cour Degand, 6 — Henriette Macs, rue Drouot, 34, cour Decottignies. — Augustin Dubus, rue de l'Epeule, 31 — Charles Burie, chemin des Couteaux, cour Goudzène, 7. — Georges Rotty, rue Delattre, 10. — Marie Warnier, rue de Tourcoing, 3me cour Saint-Louis, 15. — Léonie Cremers, rue Bernard. — Célestine Denis, rue de la Lys, cour veuve Delannoy, 1 — Marie Thieffry, rue de Denain, 14. — Frédéric Dorchies, rue Paul Bert, maisons Tonneau. — Germaine Forest, boulevard Gambetta, 14 — Marcel Vandecrux, rue de Flandre, cour des Douze Ballots, 1. — *Mariages du 31 octobre.* — Jean Dedroog, 25 ans, tisserand, rue des Récollets, cour Pollet, 10, et Marie Deketele, 50 ans, couturière, rue des Récollets, cour Dhondt, 1. — Dominique Dewilde, 46 ans cordier, rue de Béthune, 22, et Irma Manche, 33 ans, bobineuse, rue de Béthune, 24. — Théodore Willem, 37 ans, matelassier, rue des Longues-Haies, 25 et Fidéline Everaert, 30 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, 3. — *Déclarations de décès du 31 octobre.* — Hélène Aelgoet, 23 ans 8 mois 17 jours, modiste, rue de France, 109 — Marie Debray, 38 ans 10 mois, en religion sœur St Pierre de Vérone, rue de la Redoute, 52, chez les sœurs de la Sagesse — Anne Depauw, 62 ans, épicière, rue des Longues-Haies, 110 — Adolphe Leclercq, [illegible] ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Marie Vandenbossche, 2 ans 6 mois 14 jours, tisserande, rue de la Chaussée, cour Contraine, 3. — Marie Cuvelier, 13 jours, rue de France, 106.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 23 au 30 octobre.* — Emile Hochepied, St-Liévin. — Marie Vercruysse, Petit-Tournay, — Jules Bény, Plouys. — Maria Quique, Place — Denis Levengle, Place. — Madeleine Buchy, Sapin-Vert. — Jules Lagache, Bas-Chemin. — Hector Vaillant, St-Liévin. — Angèle Renard, Houzarde. — Jean-Louis Delepaul, Nouveau-Monde. — Marie Duhamel, Place. — *Publications de mariages du 30 octobre.* — Etienne Gosselin, 25 ans, préposé des douanes, et Léonie Guilbert, 21 ans, sans profession — Arthur Plouvier, 26 ans, tisserand, et Adolphine Destombes, 24 ans, tisserande — Henri Langeraert, 27 ans, tisserand, et Sidonie Vanaverbeck, 25 ans, tisserande. — Henri Pauwels, 22 ans, tisserand, et Hortense Desfontaine, 20 ans, tisserande. — Ernest Delcourt, 24 ans, propriétaire, et Léonie Deleplanque, 20 ans, sans profession — Jules Boulois, 27 ans, agent de ville, et Elise Derbaudrenghien, 26 ans, dévideuse. — *Déclarations de décès du 23 au 30 octobre.* — Pierre Demol, 7 mois, St-Liévin. — Marcel Hellin, 6 mois, St-Liévin. — Jean-Louis Carrette, 66 ans 4 mois, tisserand, Baillerie. — Mélanie Decock, 59 ans 3 mois, ménagère, Hôpital — Pierre Gauseman, 58 ans 3 mois, laveur, Petit-Tournay.

TOURCOING — *Déclarations de naissances du 30 octobre.* — Emile Gaerenynck, rue Blanche-Porte. — Jean Lallemand, 3 Baudets. — Jean Pollet, rue de la Croix-Rouge. — Henri Castelain rue Delhaye. — Emma Decolnick, rue Delhaye. — *Du 31.* — Léon Cauchy, rue du Prince — Jean Allard, Croix-Rouge. — Léonie Lecoutre, Croix-Rouge. — Marguerite Vermesse, rue de la Cité. — Berthe Desurmont, rue du Conditionnement. — Camille Taverne, rue de la Croix. — *Déclarations de décès du 30 octobre.* — Marcel Charpy, 43 ans 1 mois, frère des écoles chrétiennes. — Sophie Hennebo, 70 ans 1 mois, sans profession, rue de Lille. — François Catoire, 51 ans 1/2, sans profession, sentier de Roncq. — François Vercambre, 68 ans, sans profession, rue de Lille. — Amélie Delcroix, 27 ans 9 mois, sans profession, rue Blanche-Porte.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 23 au 29 octobre* — Moïse Guilbert, la Payette. — Hélène Montagne, chemin des Cordonniers. — Gabrielle Delobel, au Christ. — Marie Hecht, au fort. — *Mariages.* — Victor Verkruysse, 21 ans, tisserand, et Camille Leplat, 25 ans, couturière. — Pierre Duthoit, 38 ans, tisserand, et Félicie Roart, 27 ans, journalière. — *Déclarations de décès.* — Augustine Vanwymeersch, 13 jours, au Christ. — Edouard Pollet, 69 ans, cabaretier, Bois-Blanc.

WILLEMS. — *Déclarations de naissances du 16 au 30 octobre.* — Paul Dubois, rue Pauvrée. — *Publications de mariages.* — J.-B. Pontre, 30 ans, ouvrier de fabrique, et Stéphanie Maron, 29 ans, ouvrière de fabrique, Baisieux.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille BULTEAU-DESBONNETS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Hortense-Sophie DESBONNETS, veuve de M. Ferdinand Joseph BULTEAU, membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, décédée à Roubaix, le 1er novembre 1887, dans sa 69 année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 3 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/4 et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 4 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Curé, 15.

Les amis et connaissances de la famille DESCHAMPS-COUVREUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Gustave-Grégoire DESCHAMPS, directeur du Théâtre de Roubaix, décédé à Roubaix, le 1er novembre 1887, dans sa 45e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 4 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 3, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Richard Lenoir.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le jeudi 3 novembre 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Edmond-Paul-Lambert LE CHEVALIER DE PREVILLE, époux de Dame Emma DE KRYGER, décédé subitement à Roubaix, le 29 septembre 1887, à l'âge de 45 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Joseph, à Roubaix, le jeudi 3 novembre 1887, à 10 heures, pour le repos des âmes : de Monsieur Louis-Théodore LESAGE, de Dame Virginie HERREMAN, son épouse, et de Mademoiselle Anaïse LESAGE, leur fille, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

Voir, à la 1re page, les dépêches et la dernière heure.

Renseignements sur le service des postes

Factures et connaissements

CONDITIONS D'ADMISSION DES FACTURES A PRIX RÉDUITS. — Les factures ne sont admises à la modération de taxe qu'à la condition expresse de ne contenir que le détail des articles (numéros, nature, poids, métrage, prix), l'indication de l'escompte, de la voie employée pour l'expédition, (poste, messageries, bateau, chemin de fer, petite ou grande vitesse), ainsi que les mentions : « payables à... jours », « payable le... », « payable comptant », ou bien encore, : Valeur au.... du mois», « Valeur à90 jours », servant à indiquer la date de paiement et constituant un élément de l'indication du prix, qui varie nécessairement selon que le paiement des marchandises doit être effectué à une date plus ou moins éloignée. Il est encore certaines mentions qui peuvent être ajoutées sur les factures affranchies à prix réduit comme ne présentant aucun indice de correspondance personnelle. Nous donnons ci-dessous une énumération de quelques-unes de ces mentions, celles qui sont le plus généralement employées par le commerce. Nous donnons, par contre, une énumération de quelques mentions très usitées dans le commerce et qui, présentant un caractère de correspondance ne doivent pas être ajoutées sur les factures.

Mentions ayant le caractère de correspondance

Lettre d'envoi.
Rappel de commande.
Facture rectifiée ou facture rectificative.
Gardé sur condition du... (la date).
Payable en notre mandat.
Prochainement (mis à la place du prix).
Sur marché.
Gardé sur condition du...
A leur disposition ou à votre disposition.
Contre remboursement.
Conformément à l'ordre de.... ou que vous....
Livraison du marché des..
Timbre du mandat ou de la traite accompagné ou non de la date du paiement.
Payable en notre mandat aux conditions précédentes.
Payable au... sans autre avis.
Sous (tant de jours) il vous sera remis facture de cet envoi.
Joint un paquet pour M.,.
Le paiement aura lieu en billets.
Condition du...
Valeur au passage.
Valeur en compte ou en remboursement.
Valeur en règlement.
Valeur à envoyer.
Fûts... sacs ou toile à vendre.
Je dispose sour vus.
Tous les avis de traite ou de mandat sous quelques forme qu'ils soient donnés, et toutes les indications relatives au mode de paiement.

Mentions n'ayant pas le caractère de correspondance

Remis grande vitesse. — Colis postal en gare. — Sauf erreur ou omission, ou les lettres « S. E. E. O. » qui ont la même signification. — Marchandises remises aux soins de....

Marchandises jointes à notre envoi à M....

id. expédiées par notre Maison de.... à l'adresse de....

Une pièce de vin, fût compris ou fût non compris.

Factures de fin d'année

Cette mention a, en effet, pour objet d'indiquer au client pourquoi la facture lui est envoyée à une certaine époque; elle a pour ce motif le caractère de correspondance personnelle.

Les échantillons pour l'étranger paient 10 cent., minimum jusque 100 grammes et 5 cent. par fraction supplémentaire de 50 grammes et jusqu'à 350 grammes, maximum pour certains pays.

Voici le tableau des dimensions et poids maximum :

NOMS DES PAYS	Limite du poids en gr.	Long. en centimètr.	Larg. en centimètr.	Haut. en centimètr.
Pays ne figurant pas aux exceptions ci-après	250	20	10	5
Pays non compris dans l'Union				
Australie méridionale				
Australie occidentale				
Nouvelle-Galles du Sud				
Nouvelle-Zélande	350	30	20	10
Queensland				
Tasmanie				
Victoria				
Pays compris dans l'Union				
Angleterre	350	30	20	10
Belgique	350	30	20	10
Colonies françaises	350	30	30	30
Espagne	350	30	20	10
Etats-Unis de l'Amérique du Nord	350	30	20	10
Grèce	350	30	20	10
Luxembourg (grand-duché de)	350	30	20	
Portugal (y compris Madère et les Açores)	350	30	20	
Suisse	350	30	20	
Tripoli (régence de Tripoli)	300	25	25	25
Tunis (régence de)	300	25	25	25
République Argentine	300	30	20	10

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 7 h. 1/4. — Rideau à 8 h. 0/0. — Jeudi 3 novembre 1887. — cinquième représentation d'Abonnement. — CHARLES VI, grand-opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de MM. Germain et Casimir Delavigne, musique d'Halévy.

BIBLIOGRAPHIE

MUSÉE DES ENFANTS, N° 10. — Sommaire : L'enfance des saints : Saint-Stanislas (13 novembre). — Les ruines de l'abbaye d'Orval. — Pensées. — La fête du Rouge-Gorge. — Pensées. — Les Fils de la Vierge. — La France pittoresque : Le lac du Bourget. — Le chêne et l'arbrisseau. — Jubilé du Pape Léon XIII : Appel aux enfants catholiques. — Hymne du matin (avec musique). — Les enfants de tous les pays : leurs mœurs, leurs jeux, leurs écoles. — Hausse subite. — Variétés : Contraste simultané des couleurs. — L'Orseille. — La pêche des thons en Provence. — Rondes et chansons populaires : Sur le pont d'Avignon (avec musique). — Mots et anecdotes. — Une aventure en Chine. — Pensée. — Jeux et Récréations. — Boîte aux jeux d'esprit. — Résultat du premier concours d'aquarelle. — Résultats du premier concours de dessin. — Huitième concours littéraire.

Vignettes : L'enfance des saints : Saint-Stanislas (1 gravure, 1 teinte). — Les ruines de l'abbaye d'Orval (1 gravure chromo). — La fête du Rouge-Gorge (4 gravures à 2 teintes). — La France pittoresque : Le lac du Bourget (4 gravures dont 3 à 2 teintes et 1 en noir) — Les enfants de tous les pays (2 gravures). — Variétés (1 gravure.

On s'abonne au prix de 6 fr. par an, chez MM. Desclée, De Brouwer et Ce, rue du Metz, 41, à Lille et chez tous les libraires.

Revue des Deux-Mondes. — Livraison du 1er novembre 1887. — I. *Théresine*, deuxième partie, par M. Albert Delpit. — II. Lutte entre la religion et la philosophie au temps de Socrate, par M. Victor Dupuy, de l'Académie française. — III. Souvenirs diplomatiques. La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée. I. L'Allemagne et les complications orientales, Olmutz, les débuts de M. de Bismarck, le roi Frédéric-Guillaume IV, par M. G. Rothan. — IV. Les héros du Grand-Port, par M. le vice-amiral Jurien de La Gravière, de l'Académie des sciences. — V. Le socialisme d'Etat dans l'Empire Allemand. I. Programmes socialistes et statistique professionnelle, par M. Charles Grad, député au Reichstag. — VI. La vie de Charles Darwin, par M. Henry de Varigny. — VII. Le jugement d'un nègre par la race nègre, par M. Valbert. — VIII. Revue littéraire. Le Code civil et la Théâtre, à propos d'un livre récent, par M. F. Brunetière. — IX. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. — X. Le mouvement financier de la quinzaine. — XI. Bulletin bibliographique.

La *Table* de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris.

La table, de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris, 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 1er octobre 1887, sont priés de le renouveler pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la *Revue*. — Toute traduction ou reproduction des travaux de la *Revue des Deux Mondes* est interdite dans les publications périodiques de la France et de l'Etranger.

Revue française et Exploration. — Directeur : Edouard Marbeau. — Paris, 48, cours de la Reine.

La *Revue française*, que nous avons constamment recommandée à nos lecteurs, comme répondant à la nécessité absolue que l'on a en France de savoir exactement ce qui se passe au dehors, a conquis, dans ces trois dernières années, un crédit considérable tant en France qu'à l'Etranger. — Nous avions bien auguré de l'avenir de cette publication inspirée par le patriotisme le plus sincère, car nous apprenons qu'elle vient de prendre un nouvel accroissement en s'annexant l'*Exploration* (gazette géographique), fondée en 1875.

Cette combinaison fait de la *Revue française* l'organe spécial le plus complet que nous ayons des intérêts français à l'étranger et des études géographiques. Relations de voyage, articles de fond sur les questions étrangères et coloniales, itinéraires pour les caravanes scolaires, conseils pratiques aux émigrants, études maritimes, affaires coloniales de France et de l'Etranger, explorations, nouvelles géographiques de tous les points du globe, renseignements coloniaux en statistiques, revue des *sociétés, bibliographie* et *cartographie*. Tel est le programme qui a été scrupuleusement rempli jusqu'ici par la *Revue française* et par l'*Exploration*, qui forment déjà de magnifiques collections ornées de belles cartes et de vues pittoresques.

La *Revue française*, qui était mensuelle, devient bi-mensuelle par l'annexion de l'*Exploration*, et aidera puissamment le mouvement d'expansion commerciale et industrielle, qui est devenu pour la France une nécessité de premier ordre en face de la concurrence toujours croissante de l'Etranger.

L'abonnement annuel à la *Revue française et Exploration* est de 25 francs par an pour France et Algérie, de 30 francs pour Etranger et Colonies.

Un numéro spécimen est envoyé sur toute demande adressée à M. Edouard Marbeau, 48, cours la Reine, à Paris, accompagnée de un franc en timbres-poste.

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Spécialement :
Pavages, Sables et Graviers
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
Couvertures, zinguerie et plomberie
Réparations en tous genres.
Grande célérité 14247 1713

LA VÉRITABLE EAU DENTIFRICE DE BOTOT
est seule approuvée PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
Sa supériorité sur les autres dentifrices est donc bien affirmée par une aussi sérieuse recommandation; aussi l'emploi simultané de l'EAU et de la POUDRE de BOTOT est-il spécialement indiqué.
Exiger la signature : M. J. BOTOT.
ENTREPOT : 229, Rue Saint-Honoré, PARIS
France & Etranger : Chez les princip. Commerçants
15761

A. Pajot et Ch. Lefebvre
69 bis, rue Nationale, 69 bis — *Coin de la r. de l'Hôpital-Mil.* — LILLE
6, rue de la Gare, 6 — *près de la Grande-Place* — ROUBAIX
SOUSCRIPTION SANS FRAIS
à 6,667 obligations
DE LA VILLE DE LILLE
Emises à 375 francs
Remboursables à 400 francs
et rapportant 15 francs par an. 15748

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
I. *Prêts hypothécaires à long terme, de 10 à 75 ans, avec amortissement :* Intérêt 4f85 % par an, portant l'annuité à 5f34 % pour un prêt à 50 ans, à 5f14 % pour un prêt à 60 ans, et à 4f99 % pour un prêt à 75 ans.
Ces prêts sont remboursables à toute époque, à la volonté de l'emprunteur.
II. *Prêts hypothécaires à court terme, de 1 an à 5 ans :* Intérêt 4f85 % par an. Ces prêts ne sont pas remboursables par anticipation.
III. *Prêts aux départements et aux communes pour toute durée, avec ou sans amortissement :* Intérêt 4f75 % par an et sans aucune commission.
IV. *Prêts aux syndicats :* Intérêt 5 % par an, et 0,40 % pour frais d'administration.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, r. des Capucines, 19, à Paris et à M. Delamarre, à Lille, 22, rue Jean-sans-Peur directeur de la succursale du Crédit Foncier pour le département du Nord.

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge*, de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**
Maladies de l'*estomac* et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faites usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. — Pastilles **2 fr. 50**; Poudres : **5 fr.**
Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille 4 fr.
DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris et dans les principales pharm. de France. 1888

SI VOUS DIGEREZ MAL
Renoncez aux purgatifs qui fatiguent et adoptez le traitement que conseille gratuitement, dans un but humanitaire, M. Ramognino. Les essais faits sur plus de 5,000 cas de gastralgie et dyspepsie ont réussi. Preuves incontestables : Ribot, rue Saint-Lazare, 105, à Paris; Mme Bourrat, rue de Belleville, 105; Je Vidal, à Pradels (Hérault); Mme Martin, à Neury-Pailloux; Vve Lacroix, à Saint-Germain-en-Laye; Manset, à Ivry, etc., viennent d'être guéris de gastralgies et dyspepsies, maladies réputées incurables. Conseils gratis, écrire à M. RAMOGNINO, Dr de l'Institut humanitaire, à MARSEILLE. 15616

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing
TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE
(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR TISSAGES, PEIGNAGES, FILATURES, ETC.) 1

Deschamps Frères, mécaniciens-fondeurs, brevetés s. g. d. g., 141, Grande-Rue, Roubaix. — Construction de métiers à tisser en tous genres, spécialité de mécaniques armures et extracteurs automatiques. Mouvements et pièces détachées pour tissages. 500

Edouard Derrett, *tourneur en bois*, 15, rue Plutarque, Roubaix. — Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobinots. — Fabrique spéciale d'étripleines en métal, nouveau genre déposé. 50 0/0 d'économie. 501

Corroierie. **Michon Frères**, rue St-André, 7 et 9, Roubaix. — Spécialité de courroies doubles, collées, cousues ou chevillées, pour transmissions. Cuirs en tous genres, croupons, cuirs de chasse, lanières etc. 504

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. **Clement Dupire, Roubaix**, rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22. — Préparation spéciale brevetée s.g. d.g., permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. Courroies, fouets de chass, lanières. Spécialité de ressorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour encolleuses, benzine, etc., etc. 503

Construction et réparation de rouleaux d'Emer pour cardes et pour tissages mécaniques. Planchettes, toiles et meules d'émeri pour cardes, toiles à polir pour mécaniciens. Maison fondée en 1850, **Charles Dassonville**, rue de l'Alouette, 20-22, Roubaix.

La maison Duthoit et Lefebvre, rue du Luxembourg, offre à MM. les Industriels, des Huiles Minérales russes à graisser, provenant des meilleures fabriques de Bakou, à des prix très réduits. Livraisons faites en fûts d'origine. 524

Commerce de vieux métaux. Fer, fonte, cuivre, plomb, zinc. **Delphin Delcourt**, 91, rue Voltaire, derrière l'établissement du gaz, Roubaix. — Transmissions de mouvements, chaises, paliers, poulies, pièces détachées, métiers et machines outils d'occasion, ferrailles pour bâtiments. 533

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armures pour tissages mécaniques. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Spécialité de pignons de broches pour filatures. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres. — **Debrie, Leman et Moise Broux**, rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing. 525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres, mouvements six et douze boîtes. Pièces détachées, mécaniques armures, montages de jacquards. **Désiré Bonoré**, rue Bernard, 19, Roubaix. 529

Le Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX.

Roubaix. — IMP. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17.